NOUVEAU MANEGE MÉCHANIQUE.

NOUVEAU MANEGE

MÉCHANIQUE,

Proposé pour les Paralytiques, Rhumatismes, Goutes, enfans qui se nouent, &c. & pour toutes les Maladies où il faut forcer la Nature à reprendre ses fonctions d'équilibre; avec un Sommaire sur la Nature du Feu, qui n'est nullement un corps matériel à part; *il n'est que le jeu de l'action & de l'air fixé sur les corps pendant leur dépérissement*; l'Electricité au contraire, *est une Athmosphère générale d'action immatérielle dans l'Élément aërien*, sans entrer dans les corps. *Outre quelques Anecdotes intéressantes à la santé; par* M. Ch. RABIQUEAU, *Avocat en Parlement, Ingénieur-Opticien du Roi, & son Privilégié pour toutes ses Expériences & Démonstrations Physiques & Méchaniques.*

Omnibus utile.

Le prix est de 24 sols, avec fig.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, Parvis Notre-Dame.
CAILLEAU, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin.
DESNOS, Libraire, rue Saint-Jacques. }

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

1778





NOUVEAU MANEGE MÉCHANIQUE,

Proposé pour les Paralytiques, Rhumatismes, Gouttes, enfans qui se nouent, &c.

SI l'Électricité annoncée pour la Paralysie, &c. portoit avec elle le moindre effet & cause qui eussent trait à constater que c'est par elle qu'on est parvenu à la guérison des malades qu'on y a exposé ; (tel que nous voyons les heureux succès des Agens employés pour les noyés, par M. Piat, & comme l'Alkali-Fluor de M. le Sage, (*) qui agit efficacement sur tous les maux causés par des acides meurtriers, des fermentations, des vins, charbons, &c. des viperes & autres insectes, des émanations méphitiques de certaines fosses d'aisances & souterrains, &c. apoplexie, &c. que la prudence du Gouvernement a non seulement rendu public, mais encore a étendu ses vues de bienfaisance au point d'établir dans tous les Corps

(*) On ne manque pas d'objets frappans qui ne laissent aucun doute de certitude de leurs succès, jusques même aux petits effets de l'air cités pages 16 & 17 sur les maux de tête & migraine.

de Garde, des boëtes toutes garnies pour ramener promptement à la vie des hommes perdus ſans ce ſecours.) Nous ne nous ſerions point inquiété de chercher d'autres moyens pour ſoulager & guérir la Paralyſie, &c. & pour ſauver les malades d'une perte de tems réel, les voyant expoſés de plus à ſouffrir des maux ſouvent inutiles, au riſque même de la vie de ces perſonnes ſacrifiées imprudemment à cette manœuvre ; auſſi ces moyens ſont-ils con~~trariés~~statés depuis long-tems comme contraires à la vérité & aux vrais principes du feu & de l'Électricité, l'Électricité ne paſſant point en notre ſang ; faits déja conteſtés par des gens qui avoient par eux-mêmes & des bons outils & la pratique méchanique, dont on a rendu compte dans les Journaux en différents tems, & ſucceſſivement à Montpellier & ailleurs.

Reprenons quelques Époques qui confirment que cette Électricité médicale eſt bien éloignée de la nouveauté.

« V. Dict. de Mathémat. de M. Saverien 1753, » ſur ce mot après coup foudroyant, page 327, » » j'ajouterai qu'on prétend que l'Électricité guérit » 1°. les engelures, 2°. qu'elle accélére le tems » critique des femmes, 3°. qu'elle guérit les Pa- » ralytiques, 4°. quelle hâte la végétation des » plantes. Un homme ſaigné du bras à l'Électricité, » ſon ſang jaillit beaucoup plus loin que lorſqu'on » arrête l'effet électrique, & il reſſent des picote- » mens dans tout ſon corps en général, & en par- « ticulier à l'endroit de la piqûre. M. Jallabert a » fait cette expérience ſur un homme infirme, & » auquel la ſaignée avoit été ordonnée ; non ſeule- » ment l'Électricité n'accélera point le mouvement

» du ſang, mais ce jet baiſſa dès le premier moment,
» & le ſang continua à couler le long du bras; ce
« ſont là des prétentions dont je ne ſuis point du
» tout garant; j'avouerai ſincérement que pour moi,
» je n'ai jamais pouſſé ces expériences avec une
» certaine vivacité, que je n'aye eu le pouls ému &
» un mal de tête pour ſurcroît de bénéfice.

C'eſt en la même année 1753, qu'a paru auſſi mon Traité du Spectacle du Feu, ou Cours d'Électricité, (qui s'imprimoit en même tems que le Dict. de Math. de M. Saverien,) où je démontre page 123 & ſuivantes, & où je prouve que l'Électricité n'eſt point médicale, ce que je confirme par une autre Brochure publiée il y a ſix ans, chez Cailleau, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin.

M. Saverien, après avoir paſſé en revue tous les Auteurs connus, finit par rapporter le ſentiment de M. Jean Freckc, comme le Syſtême le plus probable; Syſtême qui rend le feu garant de tous les effets de l'Électricité.

C'eſt auſſi ſur ce principe qu'eſt fondé notre marche; mais ſous un ordre méchanique & un jeu nouveau d'action ou feu principe immatériel, qui, agiſſant ſur la matiere, la conſtitue par ſa deſtruction à changer de forme, à devenir ainſi le feu matériel, dont la légereré eſt extrême vis-à-vis de l'air ſon oppoſé; d'où il réſulte que c'eſt cette action immatérielle qui fait par-tout le reſſort & la chûte de l'air perſécuteur; l'unique cauſe de tous les Phénomènes, non ſeulement Electriques, mais de toutes nos actions & maladies: cauſées donc par la ſurcharge & dérangement d'équilibre. En effet le plus petit coup, la plus petite tumeur, le déchirement de notre peau, &c. ne ſont jamais

A iv

que le produit & les effets de l'action plus ou moins violente ſous la perſécution aëriene ; laquelle s'agrandit & s'entretient aux dépens des parties avoiſinantes, & le progrès ſe fait en mal, comme en l'exemple du bois qui brûle & ſe conſomme ; ainſi la playe devient plus conſéquente & corroſive, ſi on n'y rémedie par l'application des remedes, auxquels il faut avoir recours ; car dès que cette action viciée n'a pas infecté le ſang, elle peut être attirée aiſément au dehors par les aromates, les alkali,&c.parce que l'athmoſphère violente qu'ils forment, écarte alors l'eſprit d'air à la circonférence au dehors, & les deux actions ne font plus qu'une athmoſphère fermée, où la matiere ainſi dégagée de l'action particuliere qui y étoit fixée, reprend inſenſiblement ſa nourriture, & l'air ſon équilibre, à meſure que cette athmoſphère elle s'échape & ſe détruit inſenſiblement.

Il eſt d'autres cas, où au lieu d'aromates & deſſécatifs violens, & fort chers, (ſur-tout pour des ulcères, caries, &c.) il eſt bon d'avoir un baume tempérant, qui par les huiles, la cire, la terébentine, &c. allie une action d'athmoſphère plus durable & en état de détruire celle d'action formée & fixée à la playe, &c. pour qu'elle l'emporte tout doucement avec la matiere dépérie, (en donnant le tems à la croiſſance d'un autre, non viciée,) à la faveur de l'onguent qui en a détruit l'air, lequel a été auſſi forcé de prendre ſon cours au dehors en parvenant de même à ſon équilibre, par l'anéantiſſement totale de la premiere action.

Il eſt conſtant que dans tous nos maux, c'eſt la nature qui ſe rétablit d'elle-même, c'eſt elle qui rectifie ſa tige, & les remedes ne ſont que

pour arrêter le progrés des caries, ulceres &c: or il ne font donc, comme nous l'avons obſervé, que défendre l'accroiſſement extérieur, & attirer à eux les parties viciées: & ce par le jeu de l'athmoſphère, qu'ils fixent, en renvoyant l'air à la circonférence.

Si cette marche méchanique dévoilée eſt égale pour celui qui n'en veut qu'au ſuccès de la drogue donnée à l'aventure, elle ne ſera pas indifferente pour celui qui aime ſuivre & fouiller la nature, & cela nous ſuffit; nous ne nous étendrons pas davantage, vu que ſur ce principe & ſur l'Électricité médicale, il paroît un petit Almanach qui a pour titre; *Ingenii Largitor*, qu'on trouve chez Deſnos, Libraire, rue Saint-Jacques, nous nous contenterons d'y renvoyer, d'autant plus qu'on nous a aſſuré qu'il dévelope le feu ſur nos principes en nous citant en différens cas, ayant eu le Propectus de mon Microſcope moderne propoſé par ſouſcription. Il nous ſuffit, pour notre ſujet, de dire comme les autres, que le fait réel de la guériſon prétendue par l'Électricité, n'eſt dû qu'au tourment, au laps de tems, (pendant le quel ſouvent le miracle ſe fait, la nature ſe rétabliſſant, avons-nous dit, par elle-même,) ainſi qu'à la peur, aux deſirs, à l'enthouſiaſme, aux ſurpriſes, &c. tous moyens que notre méchanique peut opérer très-promptement pour le ſoulagement public, & où, au moins, l'eſpérance du ſuccès eſt fondée & raiſonnée; ce n'eſt en effet que le défaut de connoiſſance des principes du feu qui a cauſé juſques ici ces erreurs renouvellées de tems à autre en différents pays, depuis plus de 25 ans. Comment ſe peut-il qu'on ſoit aſſez téméraire d'employer pour remede un agent, dont on uſe qu'en tâtonnant, & qui ſi il

paſſoit en nous par l'Électricité, il ſeroit toujours fort à craindre, puiſqu'il nous étoufferoit en extirpant l'air, ſi néceſſaire à notre exiſtence, comme dans la mort de M. Rickman, qui n'a pas été tué par le tonnerre, ce que nous avons démontré par la Lettre que nous avons publiée, lors de cette mort. Si le feu nous laiſſoit des traces moins forcées, elles ſeroient toujours préjudiciables à l'ordre du bon équilibre, neceſſité pour notre méchaniſme.

Comme l'Électricité ne paſſe point en nous, qu'elle ne traverſe pas même la lumiere d'une bougie, &c. non plus qu'un roux n'en reçoit point de ſenſation, (parce qu'étant de la nature des chats preſque Électrique, l'eſprit d'air dominé par l'eſprit de feu ou au moins à peu près en équilibre, le roux prend impunément un écu de 6 liv. &c. ſans aucun contact, donc l'Électricité ne paſſe pas en lui,) & qu'elle n'eſt autre choſe que le produit du frotement, action qui dégage & repouſſe les parties aëriennes environnantes, (cette action immatériel, principe de tout, ne ſe perdant point), elle fait le vuide, le reſſort continuel, qui, pendant que les corpuſcules ſont repouſſées, facilite la rateté de l'athmòſphère d'action ſuivant ſa force, où ſe trouvent les atômes les plus raréfiés & impalpables, ce qui nous a autoriſé à les nommer la matiere électrique, pour ne pas admettre un vuide parfait dans la matiere. Voilà donc l'athmoſphère électrique; l'action qui n'eſt point matiere, ne pourroit y être compriſe, ſi elle n'étoit le principe de tout, & le contenant de cette athmoſphère qu'elle forme par cette efferveſcence divine répandue par-tout, prête à agir dans tous les coins de la Nature; ſans quoi ce ſeroit le cahos, la cloche ſans

action. Au premier mouvement tout agit, tout marche, c'est là le feu principe; c'est mal à propos qu'on a imaginé qu'il existe une matiere particuliere du feu, qu'on reconnoit ordinairement partout où on voit la flame, & où on sent la chaleur: & qu'on le regarde comme principe, ayant sa matiere distincte, qu'on tient être la plus fluïde & la plus active qui soit &c. tandis que dans le vrai, il n'existe aucune matiere particuliere qui puisse être le feu principe, directement cela ne peut être revoqué en doute; il n y a que le feu principe immatériel, qui, à la faveur de son vuide de matiere, occasionne les chûtes de cette matiere dans les athmosphères d'action; chûtes qui suivies de la persécution aërienne, ne peuvent se faire, qu'en rentrant d'autant dans ladite athmosphère; & cette action elle comprimée, reférée par l'entrée de l'air, & la sortie de cette action ou essence, puissance divine immatérielle, il en suit un décomposé, une trituration subite & violente, qui forme ainsi la chaleur, le feu dans les traces, & au siége de cette action, qui nous donne de cette maniere la couleur, à raison, disons-nous, de la trituration du déchirement & alkalisation des matieres de pores en pores par l'air persécuteur, &c; donc la chaleur, la fluidité, la couleur, ne sont que le produit de cette action qui se passe dans le fluïde aërien; ainsi le feu n'est conséquemment point un être, un agent particulier, mais ce produit de l'action du feu principe immatériel. Ce n'est pas là le lieu de nous étendre plus au long, nous ne nous y sommes livrés, que par le desir que nous avons de tirer le rideau physique qui tient fort enchaîné par les anciens préju-

gés & esprits de parti ; les trois quarts, & plus de l'autre quart des Hommes n'étant pas assez laborieux pour se livrer à une étude aussi stérile ; étant pour la plûpart livrés à leurs occupations, ils sont forcés de suivre le Berger qui les mêne : or quel laps de tems pour former un bon Berger impartial, & qui sans intérêt n'en veulle qu'à la vérité ; quoi qu'il en soit, nous ne nous laisserons pas emporter plus loin par le feu qui nous anime. Nous terminerons donc cette dissertation en rapport à l'Electricité, par assurer encore fortement nos Lecteurs que l'athmosphère électrique d'action est immatérielle dans son principe, que cette athmosphère où l'on introduit des corps, l'air qui est en leurs pores n'y pouvant garder l'équilibre, tombe par son poids dans l'athmosphère, (1) & sa chûte en fait d'autant sortir la matiere électrique, & une portion de l'athmosphère d'action j'usqu'à extinction, ce qui y produit les effets électriques en nombre ; qui sont les égrettes contacts, &c. (2) Et ce par le soulevement de la masse aërienne ; comme si on était au milieu de la Mer, & que par la force du soufle, on l'eut enlevé, suposé, à 10 ou 12 pieds plus ou moins, & que ce souffle, cette action s'éclipse subite-

(1) V. mon Spect. du Feu, page 108 fig. 37.

(2) Dans l'Électricité, l'esprit d'air des pores de la matiere ne caractérise point sa trace en rouge, & par sa chûte ne détruit point la matiere, parce qu'ici l'Atmosphère d'action est séparée & au dehors de la matiere, au lieu que lors de son détriment, cette action est d'abord portée sur cette matiere avec une irruption violente qui brise les pores mêmes, & y établit un siége d'action qui conserve le vuide dévorant jusqu'à ce qu'elle soit détruite, ou qu'elle ait elle-même causé la destruction totale de la matiere, pour ensuite s'échaper.

ment; alors plus la chûte de cette eau soulevée, est percussive, plus sa réunion se caractérise avec force au contact ou point d'unité, où finit l'échapement de l'action ; & assurément, l'eau n'a pas pour cela passé dans l'intérieur de l'agent ; & elle n'y passe pas non plus dans le violent effet de la commotion, qui ne différe du contact que parce qu'il se forme une seconde athmosphère d'action & feu élementaire principe qui font alors deux étangs. Le canal qu'on établit de l'un à l'autre, produit deux issues qui se reunissent dans leurs cours en une seule direction de sortie, pour prendre son équilibre des deux côtés. Cette réunion est un choc qui établit le contre-coup, qui fait la commotion ; faits établis & démontrés sensiblement dans mon traité du feu. Cette masse d'eau, cette masse d'air dans le choc & contre-coup, n'environnant que notre corps, tels soulevés qu'ils ayent été, ils n'entrent donc point en nous par leur chûte ; mais l'action violente immatérielle, qui s'échape, si dans le contact d'union elle s'attache à quelque matiere, elle y produit un feu plus ou moins violent, & si il se trouve trop étendu, il est dans le cas, étant forcé de prendre cours en nous, de nous brûler, suffoquer, &c. de nous réduire en cendre, comme font les effets du tonnerre : or voilà le jeu galant qu'on employe pour remede. Il est vrai que nous sommes persuadés de la prudence de ceux qui s'exposent à conduire les machines dont ils font usage, dès qu'ils y vont si doucement ; mais nous dirons en passant qu'il est toujours très-dangereux de badiner avec ses Maîtres ; aussi M. sage, dit-il, page 21 de sa seconde Édition sur son Alkali Volatil, « qu'on ne » sauroit trop se mettre en garde contre les vapeurs

» de l'acide nitreux fumant, & il rapporte l'Histoire
» arrivée à deux Physiciens, répétant une expérience
» où cet acide entroit en assez grande quantité,
» au moment où l'un d'eux déboucha un des réci-
» piens, il en sortit une vapeur d'acide nitreux si
» abondante & si active, qu'ils ressentirent une
» commotion semblable à celle que produit l'Élec-
» tricité ; ils furent contraints de se retirer avec
» une fievre considérable ; & l'un deux a gardé le lit
» plusieurs jours avec la fievre & le transport au
» cerveau, ayant encore malheureusement fait
» usage du vinaigre, au lieu que l'Alkali eut fait
» cesser le mal presque sur le champ.

Si nous semblons nous soulever contre les Cures Électriques, nous n'avons d'autre intérêt que la vérité, & de prévenir l'abus, afin d'éviter aussi que d'autres Physiciens n'y perdent leur tems. Les actes de bienfaisance du gouvernement sous les ordres de notre cher Roi, *qui ne compte ses plaisirs que par ses bienfaits*, n'en sont pas moins l'objet de notre reconnoissance universelle ; & cela ne diminue rien non plus de la considération personnelle qui est due à ceux qui ont le courage de s'occuper de l'utilité publique. Ils voyent avec leurs yeux, nous ne pouvons leur en faire un crime ; loin de cela, on n'entend point flétrir leur lauriers, on compte les obliger que de les exciter à employer leur tems plus utilement, en laissant à des garçons de forces le soin de tourmenter les gens.

L'on n'entend point exclure ni soustraire les infirmes aux avis & lumieres des gens de l'art, prudens & entendus ; car il est sur-tout essentiel de connoître l'origine de toutes les maladies, les faits & les circonstances, cela dispose l'esprit à prévoir

de quelle nature eſt l'embarras, ainſi comment on doit y rémedier, il eſt à propos de prendre leur avis dans l'occaſion, & de mettre toujours en uſage dès les premieres attaques, ſur-tout dans l'apoplexie, les effets victorieux de l'air qui ont été employés avec ſuccès par la femme d'un homme tombé en apoplexie, décrits aux avis de l'Étrenne Mignone de cette année, (1778) en ces termes:

« Un homme ayant été attaqué d'apoplexie, on » lui ouvrit les veines en pluſieurs endroits, ſans » en tirer une goutte de ſang; tous les autres ſecours » uſités, n'eurent également aucun ſuccès; il étoit » ſans reſpiration, ſans pouls & comme mort, » lorſque ſa femme ne ſe déſeſpérant point, le fit » mettre ſur le carreau de la chambre, & lui fit » faire des frictions avec des ſerviettes chaudes. » Ce ſecours fut efficace; au bout de quelques mi- » nutes, le ſang commenca à couler de tous les » endroits où les veines de l'Apoplectique avoient été » piquées, & bientôt ſa reſpiration revenante à pro- » portion, & ſe faiſant d'une maniere plus égale & » moins laborieuſe, le malade reprit ſes ſens, & fut » guéri. »

C'eſt bien ici que la Nature a opéré d'elle-même; cette femme ne ſavoit la conſéquence de faire mettre ſon mari ſur le carreau; elle ignoroit ce que la connoiſſance du feu & de l'air eut dû dicter au Chirurgien, qui eſt que pour rendre l'air à un patient, il faut le déboutonner & l'étendre ainſi ſur le carreau; car ſans cela, l'air qui nous environne, n'entre ni ne force notre athmoſphère intérieure que par l'effet de l'action; de ſorte donc que l'athmoſphère de feu dominante qui coupoit la voie à l'air environant, étant comme concentré, l'air bloqué

à la circonférence, ne trouvoit point d'iſſue pour percer & pénétrer. Cette athmoſphère du feu qui s'eſt trouvée au contraire entamée par ſa jonction avec le pavé, parce que l'action d'être poſé ſur le carreau s'eſt faite aux dépens de cette athmoſphère; elle s'eſt ouvert un canal par où l'athmoſphère de ſurcharge a pris cours d'un côté, tandis que les frictions de l'autre côté ont forcé un autre cours ou athmoſphère, qui a retabli la circulation. Voilà la cauſe du ſuccès opéré par le ſoin de cette Phyſicienne par Nature; c'eſt par la même voie que je me guéris ſouvent du mal de tête. Mon athmoſphère engourdie tient l'air languiſſant faute d'avoir ſon libre cours; mais ſi je poſe ma tête ſur le corps d'un pot à l'eau rempli: aux approches de ce corps, ou l'eſprit d'air interieur étoit en tranquilité, auſſitôt cet eſprit d'air agit; cette action & approche deſdits corps n'ayant pu ſe faire ſans rompre l'équilibre, l'eſprit d'air contenue en l'eau & à la matiere du pot, tombe dans l'athmoſphère de chaleur, & en y rentrant remporte d'autant de jets de feu qui échauffent inſenſiblement l'eau; alors ma tête ſe trouve aſſez dégagée pour reprendre mes occupations, à moins que le mal de tête n'ait une cauſe intérieure. Quand j'ai les mains fatiguées, je me ſoulage de même, en les laiſſant tremper dans un pot à l'eau. Souvent j'aſpire ce même air, & je me ſens ſoulagé.

Autre fait particulier qui m'eſt arrivé à Orléans, il y a 38 ans. Il me prit une douleur violente au côté gauche de la tempe, au moment où je ſortois pour aller au Palais; j'avois paſſé une partie de la nuit, je fus obligé de rentrer & de me jetter ſur mon lit. Au bout d'un moment, j'eus recours à la

médecine

médecine des pauvres de Madame Fouquet ; & ſur le mot mal de tête migraine, que je crus être mon mal, il eſt indiqué d'appliquer deſſus une moitié de grenade ; ce que je fis : à peine y a-t-elle été un demi quart-d'heure, que cette douleur s'eſt portée au côté oppoſé ; alors comme j'avois l'autre moitié, je l'ai ſur le champ appliqué de l'autre côté ; & me battant ainſi avec ma douleur, je l'ai forcé de quitter priſe, & j'ai retourné au Palais deux heures après. En ce tems je ne penſois nullement au Méchanique qui s'étoit paſſé pour mon ſoulagement, je jouiſſois du remede à l'aventure, le jugeant venir ainſi que mille autres épreuves, dûes au haſard. Comme nous eſtimons qu'il eſt gracieux d'en connoître la valeur par ſa cauſe, nous avons cru obliger nos Lecteurs de dire ce que nous en penſons à preſent. Nous ſavons qu'ayant eu la mémoire & le génie très-tendu, il s'étoit formé une athmoſphère générale d'action très-ſpiritueuſe ſur la tempe, comme répondant le plus au cerveau, quoique cela ſans reſſentir poſitivement de douleur ; mais que l'air ſubit qui s'eſt gliſſé de la rue, (déjà peu ſalubre,) avoit ſur le champ reſſerré & contraſté cette athmoſphère en une petite portion. Comme l'air, ou plûtôt l'eſprit d'air contenu en la grenade étoit fort reſſerré & en conſéquence très-frais, il a eu la ſupériorité de forcer & repouſſer cette athmoſphère plus loin ſur ſon même pallier, adhérent toujours à ſon lieu natal ; alors la ſeconde moitié de grenade n'ayant pu rentrer l'athmoſphère dans l'intérieure, puiſqu'elle étoit à l'extérieur, il a fallu qu'elle creve & cede à la ſupériorité aëriene de la grenade. Nous avons indiqué ces remed es en 1756 dans notre Relation du con-

nere tombé au port Royal & près de Vaugirard, &c. page 25, & ils ſont journellement utiles à beaucoup de perſonnes.

Combien de fois me ſuis-je ſoulagé & délivré du poids de l'air par le principe contraire, ayant des douleurs, qu'on nommoit rhumaticale, dans les jointures & aux genoux.

Dès qu'on ſent une péſanteur ſur une partie quelconque, c'eſt une annonce qu'il y a athmoſphère & que la colonne d'air eſt comprimée en cette partie, ce qui fait que nous en ſentons la charge. Si l'application des corps frais aëriens & végétaux n'operent rien, c'eſt que nos fibres matériels ont ſouffert, qu'ils ſont altérés, que les pores en ſont trop agrandis, & qu'ils entretiennent dans leur dépériſſement cette athmoſphère qui nous gene. Si nous ne pouvons la détruire par l'agitation, les frictions & remedes qui ne peuvent corriger le vice de la matiere dépérie, notre foibleſſe enfin; tout le remede eſt de former une athmoſphère plus forte avec des flanelles, peaux, dont l'unité étendant l'athmoſphère de chaleur, l'air eſt alors plus éloigné; ſon poid devient moins ſenſible: & l'on vit encore tranquilement avec ſon infirmité.

J'ai ainſi depuis plus de 25 ans des pièces de futaine, molton, peaux de lievres poſés aux jointures des épaules & des genoux, que j'ôte, augmente ou diminue à raiſon de la rigueur de la ſaiſon.

J'ai rapporté dans mes Ouvrages différentes maladies, dont je me ſuis retiré par une conduite aëriene, très-oppoſée à l'ordre & à la marche médicale. V. ma Relation citée page 16.

Employer le feu pour guérir la brûlure, c'eſt par l'effet d'une athmoſphère ſupérieure qui en-

traîne l'autre ; cela paroît diablerie, comme de voir que le souphre allume le feu & qu'il éteint la chandelle ; les contrastes ne sont contrastes que dans l'ordre de les employer : on peut aisement s'y familiariser.

MÉCHANISME.

Par la Brochure dont nous avons parlé ci-devant contre l'Électricité médicale, qu'il est utile de reprendre ici en partie, nous y établissons que la Paralysie est susceptible de guérison par l'émotion, la crainte, le tourment, la peur, la joie & tous les effets d'un violent enthousiasme, d'espérance, de desirs, &c. qui peuvent dégager les petites athmosphères ou engorgemens qui arrêtent le courant aërien, en interrompant ainsi le jeu de nos fibres & nerfs, dès que la Paralysie n'est point formée, c'est-à-dire tant que les fibres sont susceprìbles d'être rétablis, que les racines tiennent au tronc, qu'elles ne sont point dépéries, que les branches enfin peuvent reprendre leur suc nourricier ; ce qui arrivera toujours dans ces cas : ainsi l'on doit agir avec une grande espérance de succès. Or qui peut mieux rappeller la Nature à elle-même, si ce n'est des frictions réitérées, un cahotement ménagé par dégrès, qui doit presque se faire sans relâche, afin de ne pas laisser rétrograder le progrès de l'athmosphère d'action, dont l'effet est de se retirer sitôt qu'elle cesse en se remettant à son équilibre, *principes d'Electricité incontestables* & qui prouvent seuls son inutilité pour les maladies ; & que la guérison dans ces cas, prend sa cause d'une de celles indiquées ci-devant, & même de la fatigue seule d'aller & de venir tant de fois avec action & émotion.

Que de milliers d'exemples n'avons-nous pas du progrès de la peur & du tourment continuels envers les malades. La femme Bertin, Vitriere, a guéri son mari de la paralysie en 15 jours, ainsi qu'une quantité d'autres en moins d'un mois, & très peu de tems enfin; parce qu'on les a tourmenté continuellement, qu'on les a forcé à agir, & qu'on les a fait mettre en colere; &c. souvent une mauvaise femme (1) produit un grand bien par son tourment, en dilatant la bile & l'humeur. (2)

Il faut donc en venir là, & on réussira toujours, tant qu'on les frotera fort fréquemment avec de bonnes serges sur les nerfs, qu'on les tourmentera presque sans relâche, qu'on les soutiendra, qu'on les fera trotter, qu'on les violentera avec peur & menace, qu'on les mettra en colere, qu'on les excitera à éternuer, à des vomissemens, &c. ce qu'on fait avec un pinceau qu'on porte à la luette; les effets sont doux.

« J'ai cru utile d'instruire le public, à ce sujet, des bons effets que j'ai vu, & que j'éprouve journellement (sans venir à un vomissement décidé) par la surcharge de flegme & pituite que me fait rendre cet attouchement du pinceau; dès que je me sens en surcharge j'y ai recours, & il n'y a pas jusqu'à mes sourcils qui se pretent à la transpiration que j'essuie des yeux, du nez, de la bouche, par où tout se dégage abondamment, ainsi que de ma tête.

Je connoissois à Montargis un Récolet qui avoit plus de 85 ans, qui faisoit cette manœuvre tous les matins avec l'extrémité d'une plume qu'il s'enfoncoit dans la gorge, il rendoit beaucoup d'eau de

(1) S'il est possible qu'il y en ait.

(2) Comme le trouble suprême qu'elle procure est un grand bien.

flegme, & alors il étoit tranquile toute la journée. »

L'indication de ces secours n'exige pas absolument des machines d'apprêt. On sçait que l'industrie dans tous les pays en peut fournir de différentes formes: nous en prévenons nos lecteurs; nous comptons malgré cela qu'il nous sçauront néanmoins gré de leur avoir tracé un manége méchanique, afin de leur en abreger la recherche, & leur faciliter des idées domestiques; à la campagne surtout, où on peut trémousser & cascader les gens avec le premier meuble, comme une grosse chaise, un fauteuil; un tonneau, un baquet, une charrue, un traîneau ou herse, &c.

Manége Méchanique pour les Infirmes.

L'Estampe que j'en donne a trois objets: le premier est un espece de traîneau à fauteuil qui fournira à un infirme des cascades cahotantes pendant toute sa course.

Le second est une machine à deux leviers pour porter au malade des contacts, des coups commotionaux succeffifs sans crainte, d'autant plus qu'ils peuvent se prendre avec des cousinets ou petits balons d'ajustage, & ce à tel dégré d'action & de percussion que l'on verra propre à l'état du malade & au progrès.

Le troisieme est une roue de Grüe, &c. où un homme peut être attaché par des courois ou cordons, &c. (qu'on ne serrera que foiblement pour soutenir sans gêner) où il sera tourné ainsi de bas en haut, ce qui produira une nouvelle Athmosphère de rotation, avec une détention dans ses meubres, qui se fera par les petits rouleaux exterieurs de la roue, (distanciés de 3 à 4 pouces) contre lesquels une forte late à ardoise arrêtée

solidement à la traverse du bas où elle s'adaptera lorsqu'on voudra, viendra successivement cliqueter, comme un cliquet de nos ténébres.

L'arbre de cette même roue a une prolongation qui va au delà de la charpente, & il mene une petite roue dentée servant à faire mouvoir & cascader une selle simple, ou une à fauteuil, avec les enlévemens presque d'un cheval qui se cabre (en tant que selle simple, il faudroit alors l'enfiler dans les flancs de la selle pour le mieux, où doit être un canon qui y tienne fixe au moins pour la moitié, car l'autre doit s'ajuster à vis, pour serrer, ôter & mettre.) Il doit y avoir à cette selle des dents qui s'y ajustent; si on les met droites à la selle, celles de la roue sortiront d'équerre, & seront espacées de façon qu'on puisse par différents trous les serrer ou approcher, pour qu'elles prennent plus ou moins d'engrénage, & ainsi fassent faire la manœuvre qu'on voudra &c.

Il y a des anneaux aux selles & fauteuils pour retenir l'infirme; on peut adapter d'autres cordons & suspensions, si le cas y échoit.

Ainsi par méchanique, on peut causer des surprises saisissantes, en disposant le fauteuil à recevoir un choc en haut qui ressemble à un brisement & culbute; on peut encore avoir une autre fois des pétards &c. à qui on mette adroitement le feu; un bruit subit de guerre avec plusieurs tambours, &c. des fractures & des éboulemens de tonneaux &c.

Détail des trois Machines par cotte.

La premiere A est composé d'un fauteuil B, portant le canon C, formé en deux parties pour se démonter & tenir par des joues au fauteuil, & avec l'autre partie embrasser, ou faire entrer la corde

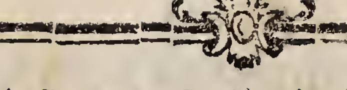
D, tenue au treuil ou moulinet E par le bas, arrêtée en haut, à la traverſe G; tenue, elle a deux bons pitons ſolides par ſes deux crochets H. Le tuyau G a deux oreilles ſolides où prend la corde I, paſſant en ſuite par la poulie ſuperieure, ſert à agiter & faire toute la manœuvre. Il y a au fauteuil deux rouleaux ſaillants, qui doivent porter ſur les chapelets K, arrêtés à la traverſe & au moulinet; les cordes de ces chapelets ſeront ſuſceptibles de plus ou moins de pente, & même pouront être ajuſtées preſque horizontalement, pour faire troter avec ſelle ou fauteuil.

La ſeconde cottée A A dans ces deux léviers qui ont à leur extrémité les batons B B, tirés & lâches par la main C C; (on a des boutons plus ou moins doux, & plus ou moins forts; enfin des balons d'ajuſtages, proportionnés aux parties que l'on veut trémouſſer actioner.) Si c'eſt par commotion & contre-coup, il faut que les deux léviers agiſſent à la fois en ſens opoſé, ou vis-à vis. Si on veut la ſimple percuſſion, on ne fait uſage que d'un.

Nota. Les léviers n'ont ici aucune monture, on les ſuppoſe fichés le long d'une cloiſon ſolide où ils ſont tenus par une longe broche, à ſuffire pour avoir entre le mur & les léviers un rouleau qui opere une ſaillie ſuffiſante pour pouvoir placer le malade; du reſte, il eſt fort aiſé de faire un bâtis ſimple qui les aſſujétiſſe ſolidement à l'endroit déſiré.

La troiſieme cottée *a*, eſt la grande roue pour produire une agitation circulaire plus ou moins violente; on n'ira point au dégré d'oter trop d'air par une rotation forcée; *x* eſt l'arbre de la manivelle qui porte la roue d'engrénage pour la ſelle ou fauteuil, *y* eſt le cliquet.

F I N.



APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Mgr. le Garde des Sceaux, un manuscrit de M. RABIQUEAU, dans lequel il propose une Machine pour trémousser les Malades en certains cas ; je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on en permette l'impression. A Paris ce 27 Janvier 1778, *signé* LOUIS, Censeur Royal.

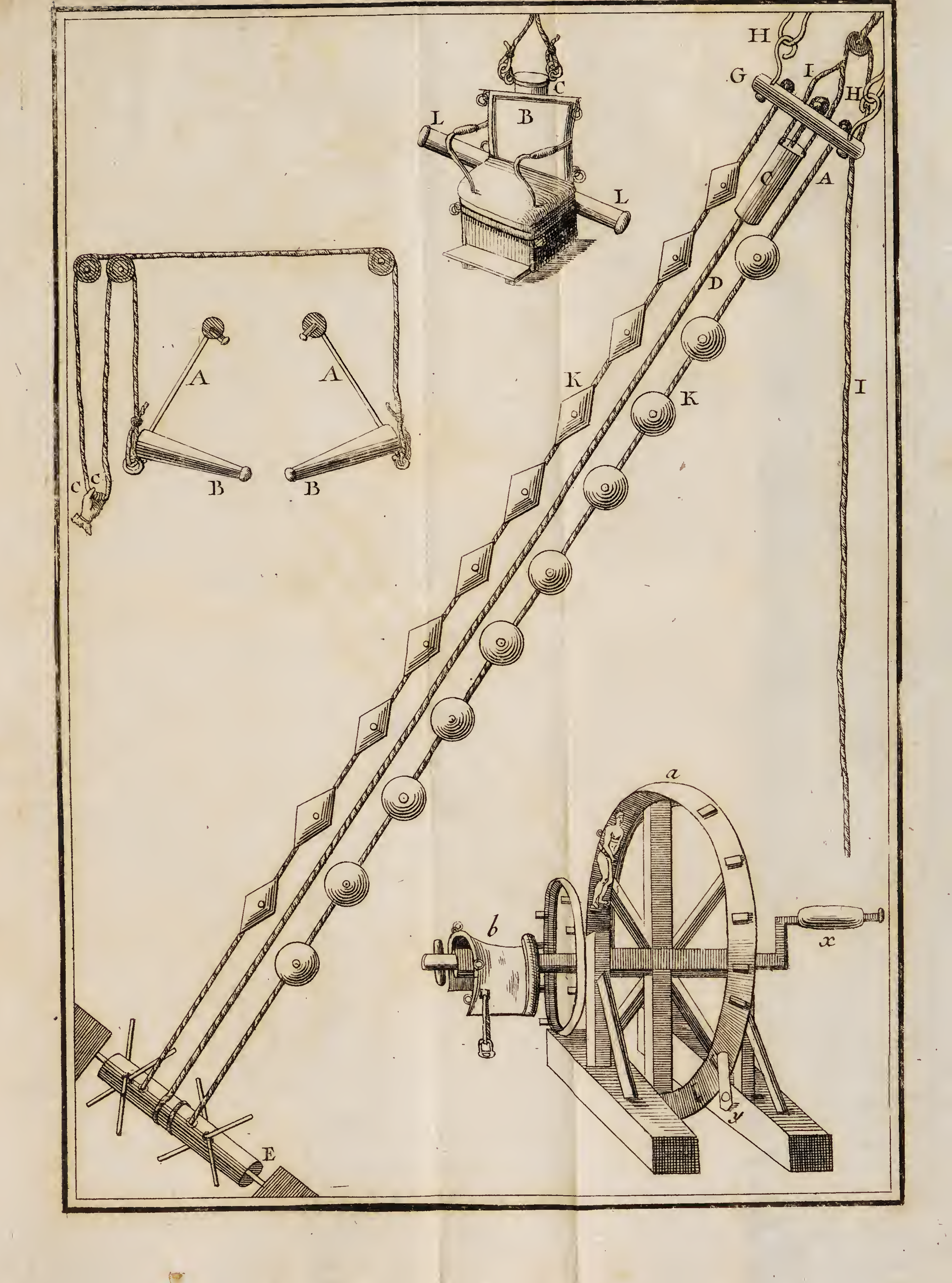
PERMISSION DU SCEAU.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE ; A nos amés & féaux Conseillers, &c. SALUT. Notre amé le Sieur RABIQUEAU, Nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Nouveau Manège Méchanique, pour trémousser les Malades dans le cas de Paralysie* &c. s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Priviléges pour ce nécessaires : A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission : qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde-des-Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMÉNIL ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMÉNIL, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement, &c. DONNÉ à Paris, le onzième jour du mois de Mars l'an de grâce mil sept cent soixante-dix-huit, & de notre régne le quatrième.

Par le Roi en son Conseil LEBEGUE,

Registré sur le Registre XX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, &c. *A Paris, ce* 14 *Février* 1778.

A. M. LOTTIN l'aîné, *Syndic.*



C
B
L
L
H
G
I
H
A
C
D
A
A
B
B
C
C
K
K
I
a
b
x
y
E

